

## PROPOSITIONS DE TARIFS CONCERNANT LES PRESTATIONS RESTAURATION ET HEBERGEMENT

**A COMPTEUR DU 01/01/2022**

Référence : Décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public  
Ce décret, pris en application de la loi du 13 août 2004 organisant les transferts de compétence entre l'Etat et les collectivités territoriales, abroge le décret du 6 octobre 2000 relatif au fonctionnement du service annexe d'hébergement.

Désormais, il appartient aux collectivités territoriales de définir les modalités d'organisation des services de restauration et d'hébergement et les conditions de fixation des tarifs. Ainsi, la Commission Permanente de juin 2021 autorise une augmentation maximale des tarifs de restauration et d'hébergement des élèves de 0,5 % au titre de l'année 2022.

Par ailleurs, la convention cadre relative aux missions d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général et technique conclue entre la collectivité et l'EPL stipule que : " la collectivité de rattachement, sur proposition du conseil d'administration de l'établissement, arrête les tarifs de restauration et les notifie à l'établissement"

**Indice des prix à la consommation alimentation sur 12 mois : (période de mai 2020 à mai 2021) : 6 %**

### I) TARIFS ELEVES

<b>INTERNES</b>	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2022	jours	%	
Janvier-Mars	550,00 €	550,00 €	552,75 €	55	0,5	
Avril-Juin	490,00 €	490,00 €	492,45 €	50	0,5	
Sept-Dec	640,00 €	672,00 €	675,50 €	70	0,5	
<b>TOTAL</b>	<b>1 680,00 €</b>	<b>1 712,00 €</b>	<b>1 720,70 €</b>	<b>175</b>		

A noter : Coût à la journée 2021 (1 680 € /175 jours d'internat = 9,60 €)

Coût à la journée 2022 (1688,75 € /175 jours d'internat = 9,65 €)

<b>DEMI - PENSIONNAIRES</b>	Tarifs 2020	%	Tarifs 2021	%	Tarifs 2022	%
TICKET	3,95 €	0,00	3,95 €	0,00	3,97 €	0,5

## **II ) TARIFS ADULTES ET ELEVES** (autres que demi-pensionnaires et internes)

<b>DEJEUNERS ET DINERS</b>	Tarifs 2020	%	Tarifs 2021	%	Tarifs 2022	%
tout personnel <indice 346	3,40 €	5,00	3,50 €	2,94	3,60 €	2,86%
346<Prof et Adm < indice 446	3,70 €	1,69	3,80 €	2,70	3,90 €	2,63%
Prof et Adm > indice 446 *	4,20 €	1,33	4,30 €	2,38	4,40 €	2,33%
Badge jetable passager	5,30 €	0,00	5,30 €	0,00	5,45 €	2,83%
Repas fin d'année civile et scolaire - TOS / CAE / CA / ADMIN./ Vie scol...	7,00 €	/	7,00 €	/	7,10 €	1,43%
Repas fin d'année civile et scolaire - Autres personnels	9,00 €	/	9,00 €	/	9,10 €	1,11%
<b>PETITS DEJEUNERS</b>	Tarifs 2020	%	Tarifs 2021	%	Tarifs 2022	%
tout personnel <indice 346	1,00 €	0,00	1,00 €	0,00	1,00 €	0,00
346<Prof et Adm < indice 446	1,50 €	0,00	1,50 €	0,00	1,50 €	0,00
Prof et Adm > indice 446	2,00 €	0,00	2,00 €	0,00	2,00 €	0,00
<b>Autres</b>	<b>2,60 €</b>	<b>0,00</b>	<b>2,60 €</b>	<b>0,00</b>	<b>2,60 €</b>	<b>0,00</b>

\* Sont intégrés dans cette catégorie, les personnes extérieures à l'établissement ayant un lien avec l'activité éducative et fréquentant régulièrement le restaurant (personnes disposant d'un badge "permanent")

\*\* Sont intégrés dans cette catégorie : les élèves externes ne disposant pas d'un badge "permanent"; les élèves extérieurs à l'établissement et de passage ; les adultes également de passage ayant un lien avec l'activité éducative.

## **III) TARIFS BADGES**

<b>BADGES</b>		Tarifs 2021		Tarifs 2022	%
renouvellement - perte		6,50 €		6,50 €	

#### IV) TARIFS APPRENTIS-GRETA CFA

REPAS - DEJEUNER -DINER

NUITE INTERNAT+ PETIT DEJEUNER

Tarifs 2022
3,97 €
7,00 €

## ANNEXE

### **Apurement des petits reliquats inférieurs à 8 euros**

Toute créance inférieure à 8 euro sera définitivement acquise à l'établissement à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de sa date de notification au créancier.

En conséquence, le convive présentant un solde positif inférieur à 8 euro sur son compte "restaurant" (solde figurant sur le ticket délivré par la badgeuse)

voit ce solde rester acquis à l'établissement s'il n'en demande pas le reversement à l'issue du délai mentionné ci-avant.

(Loi de Finance rectificative 2001 du 28/12/2001 art.51 V.)

Les dégradations ou pertes seront facturées au prix de remplacement ou de réparation,